

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 29 AVRIL 2026

Présents : M. Thomas BELLICAM, Maire,
Mme Dorothée DUTTER, M. Yves DUSSOURD, Adjoint au Maire
Mme Margaux TISSIER, M. Nicolas HELIER, Mme Rachel KATAMNA,
M. Frédéric KILCHER, Mme Stéphanie JUND, M. René TOUSSAINT,
Conseillers municipaux

Excusés : -

2026 / 24 - POINTS DIVERS

4 points divers sont abordés en fin de séance :

Situation financière de la commune :

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que, dans le cadre de la prise de fonctions de la nouvelle équipe municipale et de la préparation du budget primitif 2026, un état des lieux de la situation financière et administrative de la commune a été réalisé.

Cet examen a permis de constater qu'à la date du 15 mars 2026, correspondant au résultat des élections municipales, 155 factures demeuraient impayées pour un montant total de 70 192,39 €. Ces factures concernaient des dépenses engagées au cours des exercices 2023, 2024, 2025 et 2026. Leur règlement doit être pris en compte dans le cadre de la gestion budgétaire 2026.

Par ailleurs, l'analyse des pièces comptables a mis en évidence que 42 factures relevant des exercices 2023, 2024 et 2025, pour un montant total de 14 664,25 €, n'avaient pas été comptabilisées dans les charges de l'exercice. Dès lors, le Compte Financier Unique (CFU) 2025, approuvé lors de la séance du 13 mars 2026 sous la précédente mandature, ne retrace pas fidèlement l'ensemble des dépenses afférentes à cet exercice.

Monsieur le Maire indique également que cet état des lieux a révélé plusieurs retards dans le traitement de dossiers administratifs et financiers. Un travail de régularisation et de remise à niveau des procédures est actuellement engagé afin de sécuriser la gestion de la collectivité et de rétablir une situation conforme aux obligations administratives et comptables.

Situation du VOSS - Éclairage public intelligent :

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le VOSS, inauguré en 2024, n'est à ce jour pas opérationnel.

Un premier état des lieux réalisé par la nouvelle équipe municipale a mis en évidence l'absence de certains documents administratifs et techniques nécessaires à l'analyse complète du dossier et à la mise en service de l'équipement.



Compte tenu de la complexité du projet et de l'importance des financements publics mobilisés pour sa réalisation, la commune sollicitera l'accompagnement des services de l'État afin de clarifier la situation.

Oschterputz :

Le Conseil municipal remercie les organisateurs ainsi que tous les participants de l'Oschterputz qui s'est tenu samedi 25 avril.

Remerciement à la secrétaire de Mairie :

Monsieur le Maire tient à remercier la secrétaire de mairie pour son implication et son accompagnement depuis le début du mandat.

Dans le cadre de la reprise des dossiers communaux et des différents travaux engagés ces dernières semaines, son concours a permis à la municipalité de disposer des éléments nécessaires à la bonne conduite des affaires de la commune.

Le Conseil municipal s'associe à ces remerciements.

La secrétaire de séance
Margaux TISSIER

Le Maire
Thomas BELLICAM

